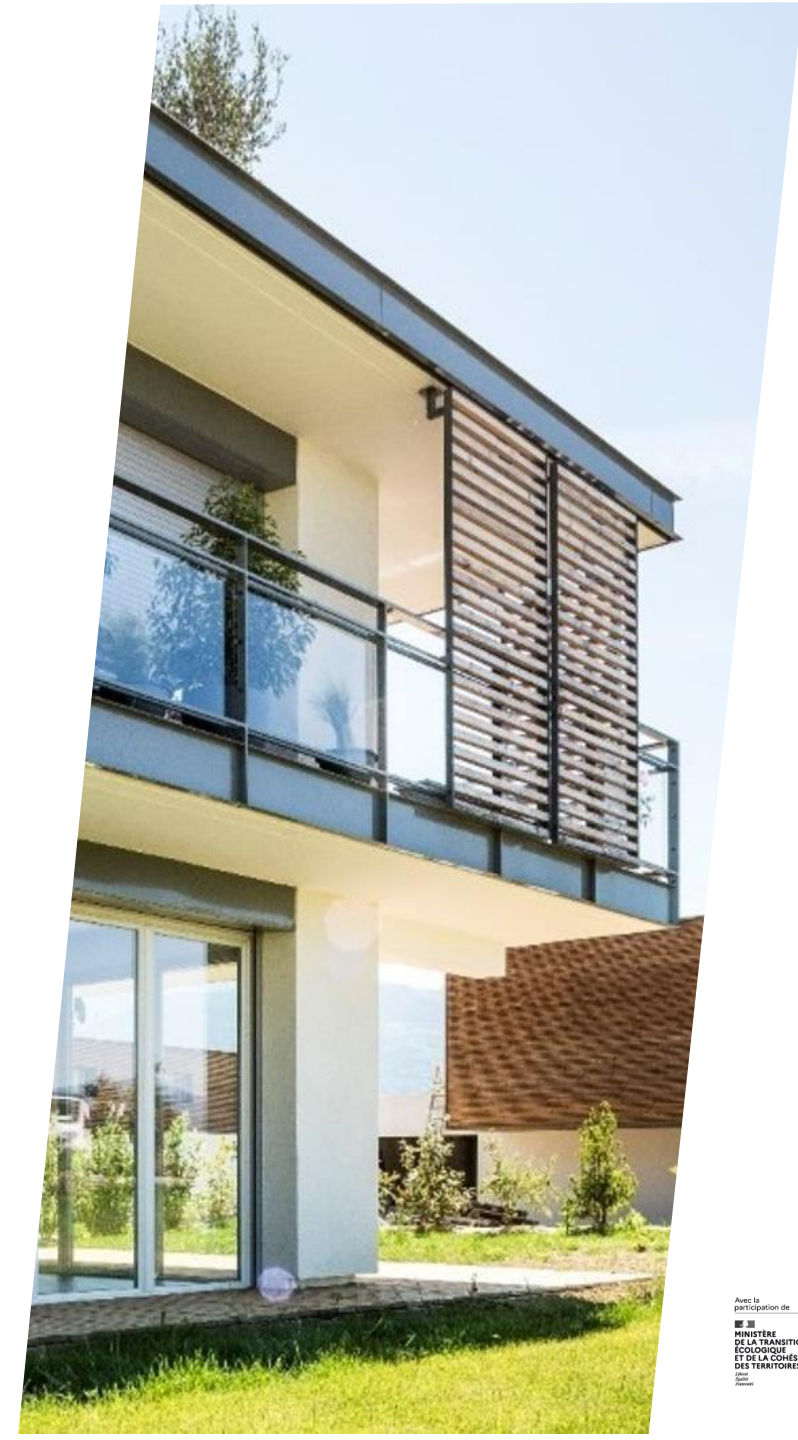


# JOURNEE ANNUELLE INIES

## Du 28 juin 2023

*Compilation des présentations*



# CHIFFRES CLES

*Estelle REVEILLARD*

**Présidente du Conseil de Surveillance de la base INIES**



# La RE2020 booste la production de déclarations environnementales



2022

↑ +43%    ↑ +54%

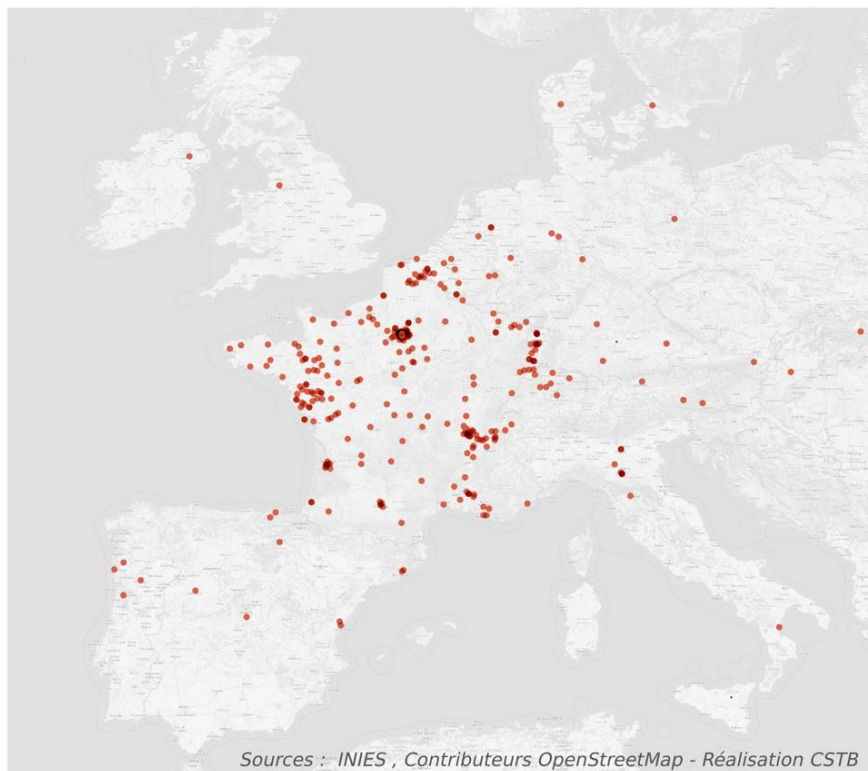


2021

# La réalisation des déclarations environnementales change de dimension !

105 nouveaux déclarants soit près de 40% de primo-déclarants !

Une base de plus en plus internationale



Origine géographique des déclarants du programme INIES - mai 2023

Des configurateurs de plus en plus nombreux

**BANKIZ**  
Le configurateur de FDES URSA

**BETie**  
Béton et Impacts Environnementaux



**BETON SOLUTIONS MOBILES**

**DE-BAIE**

**DEbois**



**EB**  
Environnement

**PHARE**  
Calculateur de l'empreinte carbone des bétons Hoffmann

**SAVE**  
SOLUTIONS ACIER  
VALEURS ENVIRONNEMENTALES



**VINCI**  
CONSTRUCTION

**inies**

# Des données de plus en plus utilisées

Liste des abonnés webservice	
AMOES	FFB
AREP	GRAITEC
BASTIDE BONDOUX	GREENLY
BBS SLAMA	IGNES
BOUYGUES IDF	IZUBA
CARBONE 4	KOMPOZITE
COMBO SOLUTIONS	NOBATEK/INEF4
CSTB	NOOCO
DIM	ONE CLICK LCA
DREES & SOMMER BELGIUM	PERRENOUD
DRUANTIA	SAMI
EDIFYCAD	SEQENS
EGIS	SMAC
EIFPAGE	SNI-CDC HABITAT
ELITHIS	SOPREMA ENTREPRISES
ENGIE	SUSTAIN ECHO
EODD	UTOPIE
ETAMINE	VINCI CONSTRUCTION
FAUCONNET INGENIERIE SAS	VIVIEN

De nombreux nouveaux abonnés

RE2020

ACV  
bâtiment

INIES une référence

pour réaliser des analyses de cycle de vie de bâtiments

mais aussi pour réaliser

Des bilans d'émissions de gaz à effet de serre  
et analyser les flux de matière relatifs à  
l'économie circulaire

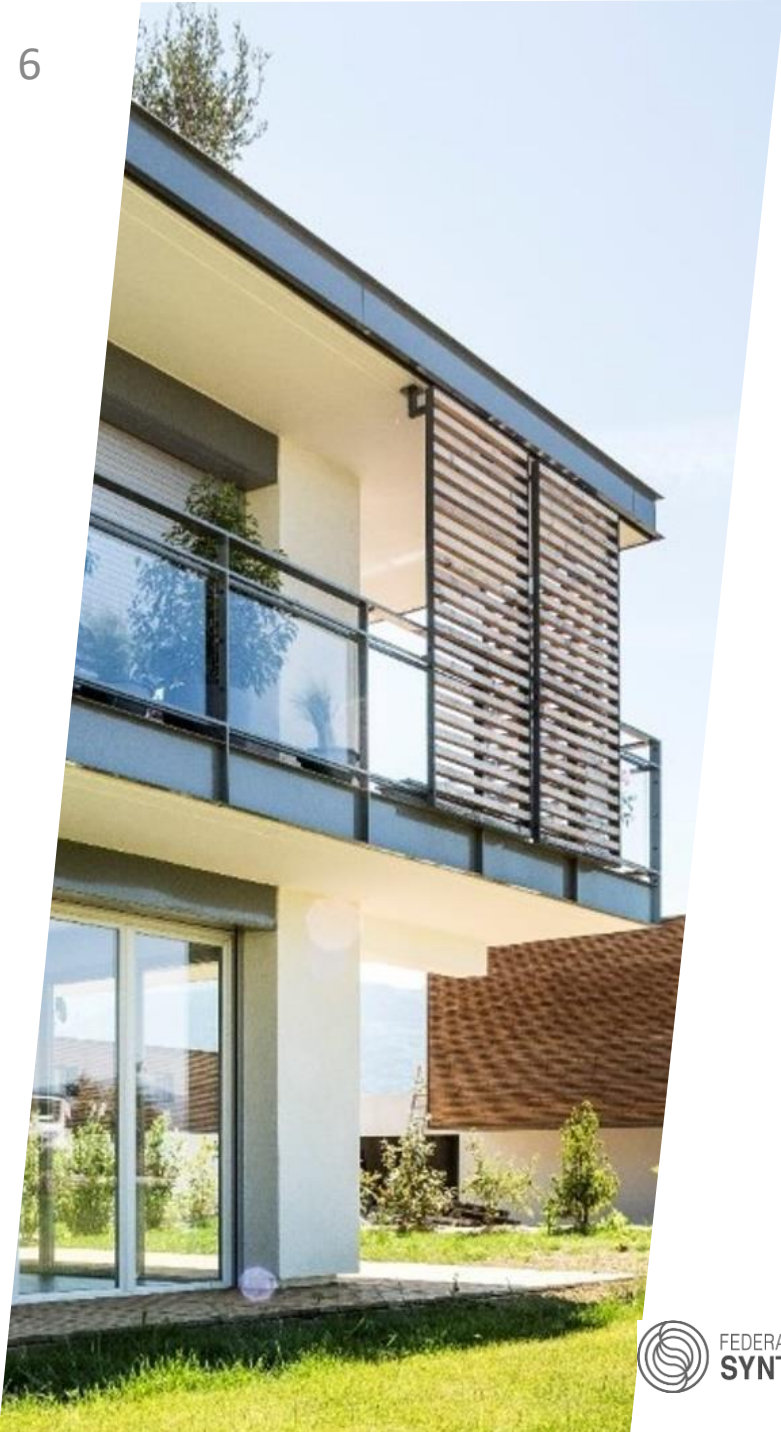
BEGES  
scope 3

AFM



# Les nouveautés de la base INIES

*Ingrid BERGOGNE, CSTB  
secrétaire du comité technique de la base INIES  
administratrice de la base INIES*



# Les nouveautés de la base INIES

Accueil des données au  
format NF EN 15804+A2



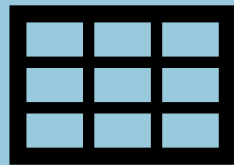
et PCR éd4



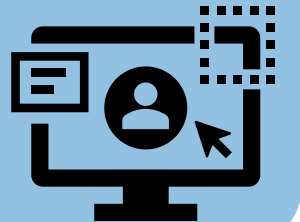
Evolutions du robot  
de contrôle



Export FDES pour les  
déclarants

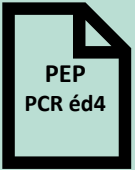


Interface revue ACV  
bâtiment





# Accueil des données au format NF EN 15804+A2 et PCR éd4







Possibilité de déclarer sur la base INIES au format NF EN 15804+A2 et PCR éd 4 depuis le **1<sup>er</sup> novembre 2022**.

Evolutions dans l'espace de déclaration et de consultation :

	NF EN 15804+A1	NF EN 15804+A2 / PCR éd 4
Liste des indicateurs	24 indicateurs (tous obligatoire)	36 indicateurs dont 6 optionnels
Indicateurs liés au changement climatique	1 seul indicateur : Réchauffement climatique	4 indicateurs : Changement climatique – total Changement climatique - fossil Changement climatique - biogénique Changement climatique - occupation des sols et transformation de l'occupation des sols
Indicateurs liés au stockage de carbone biogénique	Aucun	Teneur en carbone biogénique du produit Teneur en carbone biogénique de l'emballage
Phases	Module D optionnel	Module D obligatoire

Espace de consultation -> **cohabitation de données sous différents formats**



Comment savoir la norme suivie par une donnée sur INIES ?



Accueil > Espace consultation > Produit détaillé

## Système SuperTube (v.1.1)

Informations générales


Unité fonctionnelle

Indicateurs

Santé

Confort

Documents

**Norme environnementale:** NF EN 15804+A1 + NF EN 15804/CN 

[+ Afficher les indicateurs optionnels](#) [+ Afficher les phases opti...](#)

Impacts environnementaux

Consommation des ressources

Déchets

Flux sortants

Stockage de carbone biogénique

Étape de production

Étape du processus de construction

Étape d'utilisation

Étape de fin de vie

Total cycle de vie

	Étape de production	Étape du processus de construction	Étape d'utilisation	Étape de fin de vie	Total cycle de vie
Réchauffement climatique (kg CO2 eq.)	9.12e+0	1.18e+0	0.00e+0	3.61e-1	1.07e+1
Appauvrissement de la couche d'ozone (kg CFC-11 eq.)	8.24e-7	1.64e-7	0.00e+0	2.30e-8	1.01e-6
Acidification des sols et de l'eau (kg SO2 eq.)	3.25e-2	3.72e-3	0.00e+0	4.42e-4	3.67e-2
Eutrophisation (kg (PO4)3- eq.)	4.05e-3	8.42e-4	0.00e+0	8.12e-4	5.70e-3
Formation d'ozone photochimique (kg C2H4 eq.)	6.78e-3	7.00e-4	0.00e+0	2.57e-4	7.73e-3
Epuisement des ressources abiotiques – éléments (kg Sb eq.)	1.50e-4	7.61e-6	0.00e+0	7.36e-7	1.58e-4
Epuisement des ressources abiotiques – combustibles fossiles (MJ)	2.20e+2	1.68e+1	0.00e+0	1.98e+0	2.38e+2
Pollution de l'air (m³)	9.29e+2	1.18e+2	0.00e+0	1.37e+1	1.06e+3
Pollution de l'eau (m³)	3.32e+0	1.08e+0	0.00e+0	1.54e-1	4.55e+0

Espace de consultation -> **cohabitation de données sous différents formats**



Comment savoir la norme suivie par une donnée sur INIES ?

**Poteaux en bois imprégnés, toutes essences résineuses, toutes configurations courantes (v.1.1)**

Informations générales		Unité fonctionnelle		Indicateurs					Santé		Confort		Documents				
Norme environnementale: NF EN 15804+A2 + NF EN 15804/CN														<a href="#">Afficher les indicateurs optionnels</a>		<a href="#">Afficher les phases optionnelles</a>	
Impacts environnementaux		Consommation des ressources		Déchets	Flux sortants	Stockage de carbone biogénique							D-Bénéfices et charges au-delà des frontières du système				
		Étape de production	Étape du processus de construction	B1-Utilisation	B2-Maintenance	B3-Réparation	B4-Remplacement	B5-Réhabilitation	B6-Utilisation de l'énergie durant l'étape d'utilisation	B7-Utilisation de l'eau durant l'étape d'utilisation	Étape d'utilisation	Étape de fin de vie	Total cycle de vie				
Changement climatique - total (kg CO2 eq.)		-6.58e+2	3.66e+1	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	8.08e+2	1.87e+2	-2.55e+2			
Changement climatique - fossile (kg CO2 eq.)		1.10e+2	3.64e+1	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	2.73e+1	1.73e+2	-2.53e+2			
Changement climatique - biogénique (kg CO2 eq.)		-7.68e+2	1.68e-1	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	7.81e+2	1.24e+1	-1.88e+0			
Changement climatique - occupation des sols et transformation de l'occupation des sols (kg CO2 eq.)		7.95e-1	1.34e-2	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	9.12e-3	8.18e-1	-5.05e-1			
Appauvrissement de la couche d'ozone (kg CFC-11 eq.)		1.46e-5	8.92e-6	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	6.63e-6	3.02e-5	-3.48e-5			
Acidification (mole eq. H+)		1.11e+0	1.15e-1	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	4.52e-1	1.68e+0	-6.20e-1			
Eutrophisation aquatique, eaux douces (kg de P.éc)		7.30e-2	2.41e-3	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	2.96e-3	7.83e-2	-2.80e-2			
Eutrophisation aquatique marine (kg de N.éc)		2.10e-1	2.63e-2	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	1.48e-1	3.83e-1	-1.02e-1			
Eutrophisation terrestre (mole eq. N)		1.77e+0	2.85e-1	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	1.81e+0	3.87e+0	-1.01e+0			
Formation d'ozone photochimique (kg de COVNM)		6.66e-1	1.11e-1	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	3.85e-1	1.16e+0	-4.45e-1			
Epaissement des ressources abiotiques - minéraux et métaux (kg Sb eq.)		1.74e-2	8.78e-5	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	1.23e-4	1.76e-2	-5.83e-4			
Epaissement des ressources abiotiques - combustibles fossiles (MJ)		1.94e+3	5.73e+2	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	6.08e+2	3.12e+3	-4.16e+3			
Besoin en eau (m³.éc de priv. dans le monde)		4.48e+1	2.66e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	6.45e+0	5.39e+1	-2.08e+1			

Espace de consultation -> **cohabitation de données sous différents formats**

Accueil > Espace consultation > Produit détaillé

CATALOGUE DE LA BASE RECHERCHE D'UN PRODUIT INVENTAIRE DU CYCLE DE VIE REVUE ACV BÂTIMENT ESPACE DÉCLARATION

Accueil > Espace consultation > Produit détaillé

## Poteaux en bois imprégnés, toutes essences résineuses, toutes configurations courantes (v.1.1)

Informations générales		Unité fonctionnelle		Indicateurs					Santé		Confort		Documents	
Norme environnementale: NF EN 15804+A2 + NF EN 15804/CN													<a href="#">Cacher les indicateurs optionnels</a> <a href="#">Afficher les phases</a>	
Impacts environnementaux	Consommation des ressources	Déchets	Flux sortants	Stockage de carbone biogénique										
	Étape de production	Étape du processus de construction	B1-Utilisation	B2-Maintenance	B3-Réparation	B4-Remplacement	B5-Réhabilitation	B6-Utilisation de l'énergie durant l'étape d'utilisation	B7-Utilisation de l'eau durant l'étape d'utilisation	Étape d'utilisation	Étape de fin de vie	Total cycle de vie	D-Bénéfices et charges au-delà des phases de vie du système	
Changement climatique - total (kg CO2 eq.)	-8.58e+2	3.66e+1	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	8.08e+2	1.87e+2	-2.55e+2	
Changement climatique - fossile (kg CO2 eq.)	1.10e+2	3.64e+1	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	2.73e+1	1.73e+2	-2.53e+2	
Changement climatique - biogénique (kg CO2 eq.)	-7.68e+2	1.68e-1	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	7.81e+2	1.24e+1	-1.86e+0	
Changement climatique - occupation des sols et transformation de l'occupation des sols (kg CO2 eq.)	7.95e-1	1.34e-2	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	9.12e-3	8.18e-1	-5.05e-1	
Appauvrissement de la couche d'ozone (kg CFC-11 eq.)	1.48e-5	8.92e-6	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	6.63e-6	3.02e-5	-3.48e-5	
Acidification (mole eq. H+)	1.11e+0	1.15e-1	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	4.52e-1	1.68e+0	-6.20e-1	
Eutrophisation aquatique, eaux douces (kg de P eq.)	7.30e-2	2.41e-3	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	2.96e-3	7.83e-2	-2.80e-2	
Eutrophisation aquatique marine (kg de N eq.)	2.10e-1	2.63e-2	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	1.46e-1	3.83e-1	-1.02e-1	
Eutrophisation terrestre (mole eq. N)	1.77e+0	2.85e-1	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	1.81e+0	3.87e+0	-1.01e+0	
Formation d'ozone photochimique (kg de COVNM)	6.66e-1	1.11e-1	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	3.85e-1	1.16e+0	-4.45e-1	
Epaissement des ressources abiotiques - minéraux et métaux (kg Sb eq.)	1.74e-2	8.78e-6	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	1.23e-4	1.76e-2	-5.83e-4	
Epaissement des ressources abiotiques - combustibles fossiles (MJ)	1.94e+3	5.73e+2	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	6.08e+2	3.12e+3	-4.16e+3	
Besoin en eau (m³ eq. de priv. dans le monde)	4.48e+1	2.66e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	6.45e+0	5.39e+1	-2.08e+1	
Emissions de particules fines (Incidence de maladies)	8.63e-6	4.17e-6	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	6.34e-6	1.91e-5	-4.53e-6	
Rayonnements ionisants, santé humaine (kBq de U235 eq.)	2.67e+1	3.03e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	1.29e+1	4.26e+1	-3.65e+1	
Ecotoxicité (eaux douces) (CTUe)	1.00e+4	4.75e+2	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	2.34e+3	1.28e+4	-2.06e+3	
Toxicité humaine, effets cancérogènes (CTUh)	2.62e-7	1.24e-8	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	2.34e-7	5.09e-7	-5.19e-8	
Toxicité humaine, effets non cancérogènes (CTUh)	1.03e-5	4.83e-7	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	7.87e-6	1.87e-5	-1.39e-5	
Impacts liés à l'occupation des sols/Qualité du sol (-)	1.05e+6	6.80e+4	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	0.00e+0	2.41e+3	1.12e+6	-1.67e+6	

Espace de consultation -> **cohabitation de données sous différents formats**

Informations générales	Unité fonctionnelle	Indicateurs	Santé	Confort
Norme environnementale: <a href="#">NF EN 15804+A2 + NF EN 15804/CN</a>				
Impacts environnementaux	Consommation des ressources	Déchets	Flux sortants	<b>Stockage de carbone biogénique</b>
Teneur en carbone biogénique du produit (stockC)		210 kgC		
Teneur en carbone biogénique de l'emballage		7.23 kgC		

Espace de consultation -> **cohabitation de données sous différents formats**

[CATALOGUE DE LA BASE](#) | [RECHERCHE D'UN PRODUIT](#) | [INVENTAIRE DU CYCLE DE VIE](#) | [REVUE ACV BÂTIMENT](#) | [ESPACE DÉCLARATION](#)

[Accueil](#) > [Espace consultation](#) > [Produit détaillé](#)

### Convoyeur à bande (v.1.1)

Informations générales	Unité fonctionnelle	Indicateurs
------------------------	---------------------	-------------

Règles d'extrapolation: Regles d'extrapolation détaillée dans le PEP

Norme environnementale [PEP PCR ed 4.0](#)

[CATALOGUE DE LA BASE](#) | [RECHERCHE D'UN PRODUIT](#) | [INVENTAIRE DU CYCLE DE VIE](#) | [REVUE ACV BÂTIMENT](#) | [ESPACE DÉCLARATION](#)

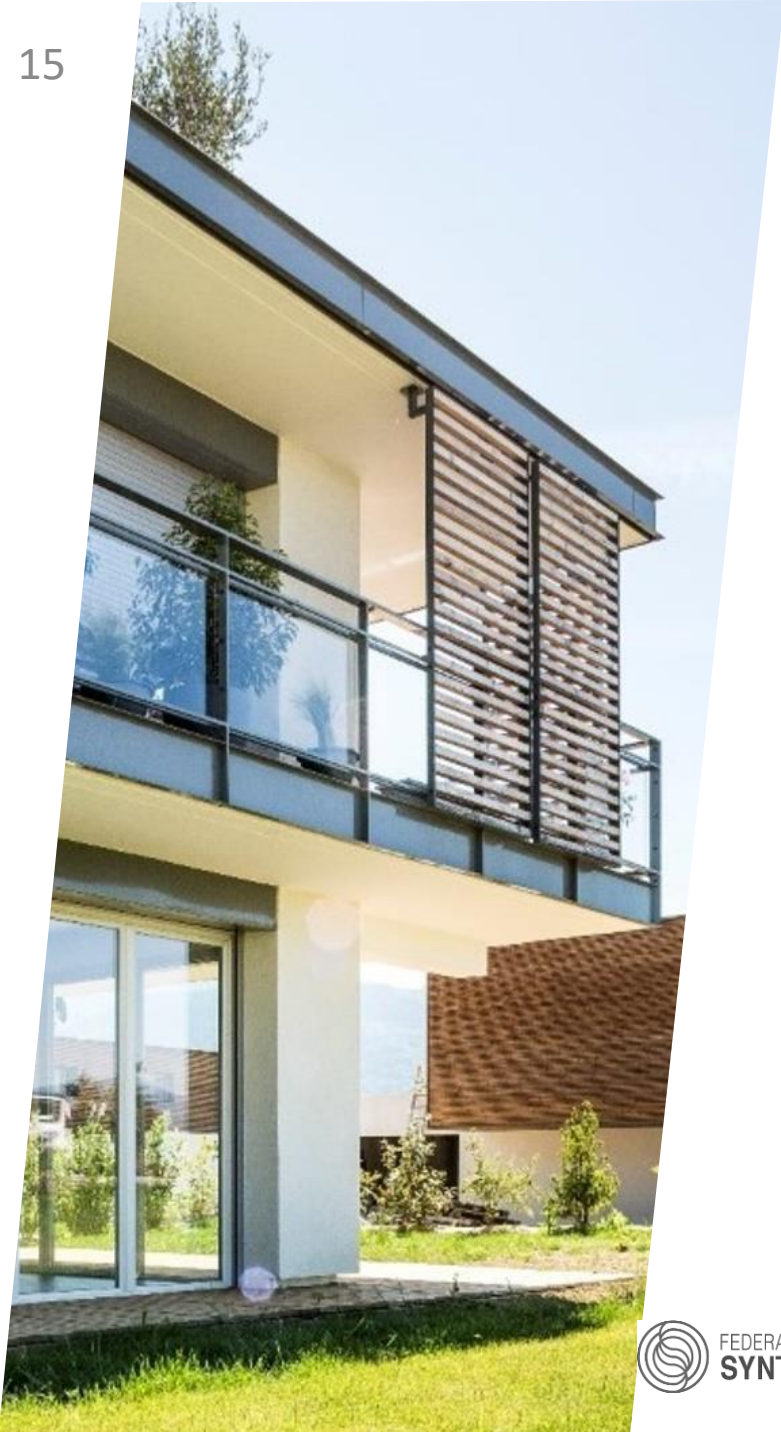
[Accueil](#) > [Espace consultation](#) > [Produit détaillé](#)

### Chaudière biomasse à bois bûche assurant le chauffage seul (v.1.2)

Informations générales	Unité déclarée	Indicateurs
------------------------	----------------	-------------

Règles d'extrapolation: Les règles d'extrapolation sont disponibles dans les documents joints au PEP.

Norme environnementale [PEP PCR ed 3.0](#)



# Evolutions du robot de contrôle





Public visé : Déclarants de **FDES** car le robot de contrôle intervient dans **l'espace de déclaration INIES** : contrôles automatiquement lancés à chaque demande de mise en ligne de **FDES**.



Objectifs du robot :

- Mettre en avant les incohérences sur les valeurs saisies, et les anomalies potentielles au regard des valeurs comparatives issues de la même famille de nomenclature, pouvant être dues à des erreurs de saisies.

Exemples :

• Pour l'indicateur [Réchauffement climatique], la valeur déclarée pour le Total cycle de vie ne correspond pas à la somme des étapes de production, du processus de construction, d'utilisation et de fin de vie. [10\_19:23.41\_8.4] → Incohérence de valeurs

• Vérifier la valeur de l'indicateur [Réchauffement climatique] - [Total cycle de vie]. La valeur déclarée est faible par rapport aux valeurs généralement déclarées [11B:7.01\_301.17825370726] → Comparaison avec les valeurs présentes dans la famille sélectionnée





## Avant juin 2022, aucune des anomalies potentielles relevées n'était bloquante pour la demande de mise en ligne des FDES.

### Présomptions d'anomalies



Des présomptions d'anomalies ont été détectées dans les valeurs saisies.  
Merci de vérifier les points suivants :

- La valeur de l'indicateur [Utilisation de matière secondaire] - [Étape de production] est nulle, merci de vérifier les valeurs saisies. [04\_34\_11:0]
- Pour la phase [A5-Processus de construction – installation], la valeur de l'indicateur Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) ne correspond pas à la somme des indicateurs Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières et Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matières premières. [06\_13:0\_0.000613]
- Pour l'indicateur [Réchauffement climatique], la valeur déclarée pour l'étape du processus de construction ne correspond pas à la somme des étapes A4-Transport et A5-Processus de construction – installation. [07\_19:5.3\_1.74]
- Pour l'indicateur [Réchauffement climatique], la valeur déclarée pour l'étape d'utilisation ne correspond pas à la somme des étapes B1-Utilisation, B2-Maintenance, B3-Réparation, B4-Remplacement, B5-Réhabilitation, B6-Utilisation de l'énergie durant l'étape d'utilisation et B7-Utilisation de l'eau durant l'étape d'utilisation. [08\_19:13\_15]
- Pour l'indicateur [Réchauffement climatique], la valeur déclarée pour le Total cycle de vie ne correspond pas à la somme des étapes de production, du processus de construction, d'utilisation et de fin de vie. [10\_19:23.41\_8.4]

Modifier la saisie

Enregistrer quand même



**Constat : des remontés pertinentes du robot n'étaient pas prises en compte par les déclarant.e.s**






Evolutions du robot de contrôle depuis **juin 2022**.

**Depuis juin 2022, le non-respect de certains des contrôles, rend impossible la demande de mise en ligne de la donnée tant que l'anomalie ne sera pas corrigée.**

La fenêtre qui apparaît pour signaler les remontées du robot est composée de deux onglets :

Présomptions d'anomalies

 Des présomptions d'anomalies ont été détectées dans les valeurs saisies. Merci de vérifier les points suivants :

Controles bloquants :

Merci de corriger les anomalies ci-dessous, sans quoi la demande de mise en ligne de votre donnée ne pourra être validée. En cas de problème, vous pouvez contacter [admin.inies@cstb.fr](mailto:admin.inies@cstb.fr)

- Pour l'indicateur [Réchauffement climatique], la valeur déclarée pour l'étape du processus de construction ne correspond pas à la somme des étapes A4-Transport et A5-Processus de construction – installation. [07\_19:7\_0.406]
- Pour l'indicateur [Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières], la valeur déclarée pour le Total cycle de vie ne correspond pas à la somme des étapes de production, du processus de construction, d'utilisation et de fin de vie. [10\_29:-3.69\_1.52]
- Pour l'indicateur [Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables ...], la valeur déclarée pour le Total cycle de vie ne correspond pas à la somme des étapes de production, du processus de construction, d'utilisation et de fin de vie. [10\_30:0.64\_5.84]
- Aucun composant n'est saisi en tant que « produit déclaré », cela n'est pas possible. [15]
- Attention, la fréquence d'entretien doit être strictement inférieure à la DVR de votre produit. Si aucun entretien n'a lieu durant la phase d'utilisation, saisir 0. [16A]

Modifier la saisie



Onglet Contrôles bloquants : ces remontées doivent obligatoirement être corrigées pour que la demande de mise en ligne de la FDES soit possible.

#### Présomptions d'anomalies



Des présomptions d'anomalies ont été détectées dans les valeurs saisies.  
Merci de vérifier les points suivants :



#### Contrôles bloquants :

Merci de corriger les anomalies ci-dessous, sans quoi la demande de mise en ligne de votre donnée ne pourra être validée. En cas de problème, vous pouvez contacter [admin.inies@cstb.fr](mailto:admin.inies@cstb.fr)

- Pour l'indicateur [Réchauffement climatique], la valeur déclarée pour l'étape du processus de construction ne correspond pas à la somme des étapes A4-Transport et A5-Processus de construction – installation. [07\_19:7\_0.406]
- Pour l'indicateur [Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières], la valeur déclarée pour le Total cycle de vie ne correspond pas à la somme des étapes de production, du processus de construction, d'utilisation et de fin de vie. [10\_29:-3.69\_1.52]
- Pour l'indicateur [Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables ...], la valeur déclarée pour le Total cycle de vie ne correspond pas à la somme des étapes de production, du processus de construction, d'utilisation et de fin de vie. [10\_30:0.64\_5.84]
- Aucun composant n'est saisi en tant que « produit déclaré », cela n'est pas possible. [15]
- Attention, la fréquence d'entretien doit être strictement inférieure à la DVR de votre produit. Si aucun entretien n'a lieu durant la phase d'utilisation, saisir 0. [16A]

Modifier la saisie



Onglet Avertissements non bloquants : ces remontées ne sont pas bloquantes pour la demande de mise en ligne de la FDES. Elles peuvent, néanmoins, être pertinentes.

#### Présomptions d'anomalies



Des présomptions d'anomalies ont été détectées dans les valeurs saisies.  
Merci de vérifier les points suivants :



5

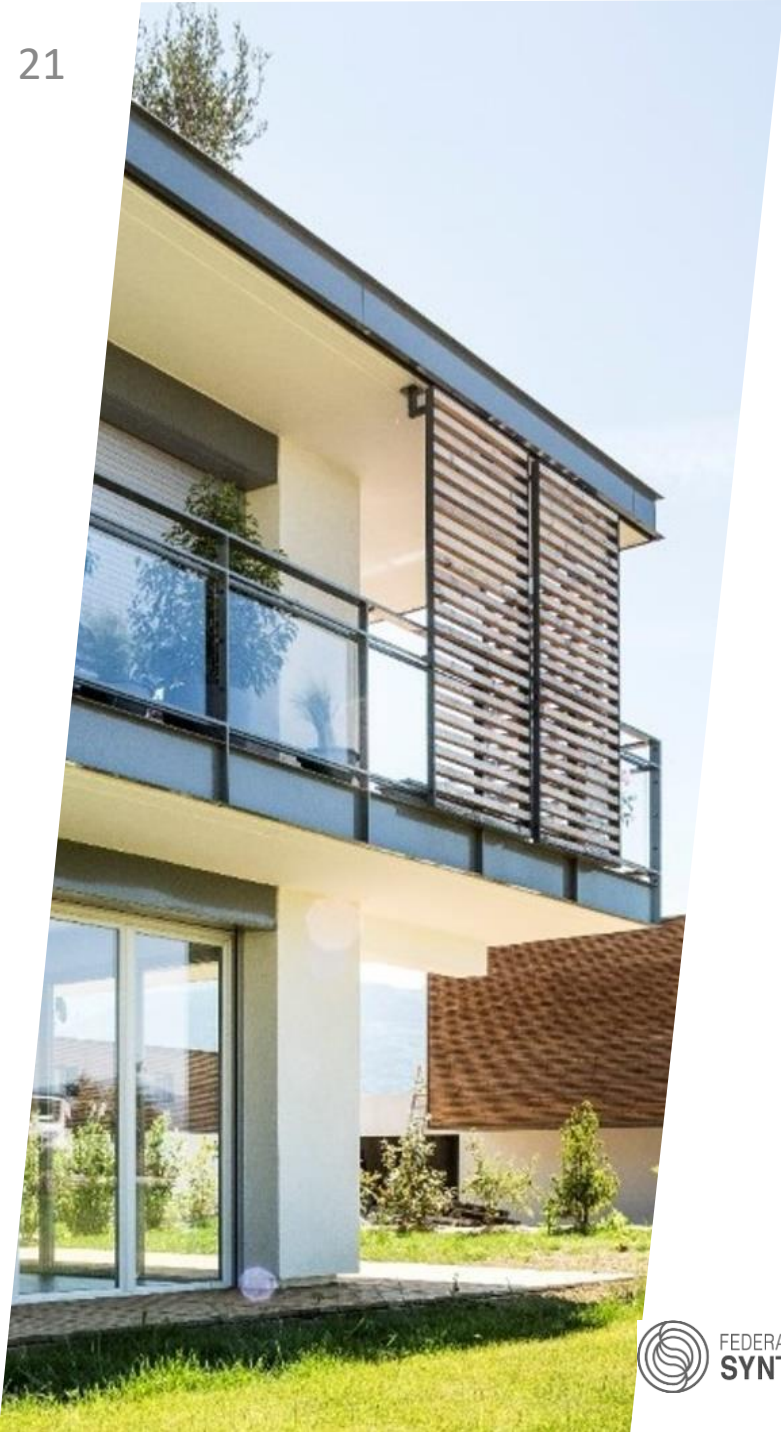


4

#### Avertissements non bloquants :

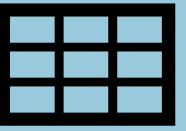
- Vérifier la valeur de l'indicateur [Réchauffement climatique] - [Total cycle de vie]. La valeur déclarée est faible par rapport aux valeurs généralement déclarées. [11B:7.01\_301.17825370726]
- Vérifier la valeur de l'indicateur [Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)] - [Total cycle de vie]. La valeur déclarée est faible par rapport aux valeurs généralement déclarées. [12B:102\_4389.57721082676]
- Vérifier la valeur de l'indicateur [Déchets non dangereux éliminés] - [Total cycle de vie]. La valeur déclarée est faible par rapport aux valeurs généralement déclarées. [13B:9.86\_256.135193543353]
- La valeur saisie pour la fréquence d'entretien nous paraît anormalement élevée, merci de vérifier sa saisie. [16B]

Modifier la saisie



# Export FDES pour les déclarants





Public visé : Déclarants de **FDES** car les exports sont disponibles dans **l'espace de déclaration INIES**.



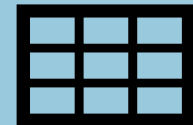
Fonctionnalité disponible depuis juillet 2022.



Objectif de cette fonctionnalité : mise à disposition auprès des déclarants de fichiers (1 par norme utilisée pour les FDES) recensent les FDES disponibles sur le compte déclarant (indépendamment du statut de la donnée : archivée, en ligne, hors ligne). L'ensemble des champs renseignés sur la base INIES, y est recensé.

Un gestionnaire de compte aura accès à l'ensemble des FDES présentes sur le compte de l'organisme.  
Un utilisateur de compte aura accès uniquement aux FDES qu'il a déclarées.

# Export FDES pour les déclarants



Pour y accéder, il faut se connecter à l'espace déclarant, aller dans l'onglet « tableau de bord », puis cliquer le bouton « export FDES ». Un dossier zip se téléchargera contenant 3 fichiers csv (1 par norme).



Les données environnementales et sanitaires de référence pour le bâtiment

ESPACE DÉCLARATION

CSTB-TEST-GESTIONNAIRE CSTB-TEST-  
GESTIONNAIRE  
CSTB

TABLEAU DE BORD

MON COMPTE

GESTION DES UTILISATEURS

MES FDES

MES COMMANDES

ESPACE DE CONSULTATION

DÉCONNEXION

Accueil > Espace déclaration > Tableau de bord

## Bienvenue sur l'interface de déclaration INIES des Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) des produits de construction et de décoration des déclarations environnementales relatives aux équipements électriques, électroniques et de génie climatique destinés à un usage dans les ouvrages de bâtiment.

La base de données INIES est la base nationale française de référence sur les impacts environnementaux et sanitaires des produits, équipements et services pour l'évaluation de la performance des ouvrages. Un conseil de surveillance présidé par la Direction de l'Habitat de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP) veille à la pertinence des informations présentées dans la base INIES. Un comité technique associant les fabricants de produits de construction et des équipements, l'ADEME, le CSTB et de nombreux représentants des utilisateurs de données environnementales et sanitaires s'applique à rendre l'information disponible la plus claire et la plus homogène possible. Ces deux instances travaillent en étroite collaboration avec la commission de normalisation AFNOR P01E "qualité environnementale dans la construction" à l'origine de la norme de référence.

La base INIES, c'est aujourd'hui 5377 fiches déclaration environnementale et sanitaire (FDES) couvrant 676010 produits du marché.

Cette interface a été développée pour la déclaration des :

- FDES conformes au format de la norme NF EN 15804+A1 et norme NF EN 15804/CN depuis le 1er juillet 2014.
- Profils Environnementaux Produits (fiches PEP ecopassport®) des équipements électriques, électroniques et de génie climatique.
- Données environnementales par défaut (en l'absence de données spécifiques FDES ou PEP).
- Données conventionnelles pour les services au bâtiment.

Vous êtes fabricant de produits de construction, de décoration et souhaitez mettre en ligne une fiche de déclaration environnementale et sanitaire sur vos produits, veuillez consulter la [procédure d'admission](#).

Voici les liens pour obtenir les logos "FDES vérifiées" et "ICV vérifié" à déposer obligatoirement en première page de votre FDES/ICV.

Nouveauté été 2021 : Désormais, pour demander un devis pour l'enregistrement de vos FDES, il vous faut passer par le module d'enregistrement (onglet "mes commandes") dans votre espace déclarant. Ceci signifie que désormais les demandes pour obtenir des numéros d'enregistrement, ne doivent plus passer par l'annexe A à envoyer à l'AFNOR. Un [guide d'utilisation](#) de ce module d'enregistrement a été réalisé pour vous guider dans la démarche.

Pour vous aider dans votre procédure de déclaration, des informations vous sont données dans le document « [Comment déposer une FDES ?](#) ».

Avant toute déclaration vous devez prendre connaissance de ces deux documents.

Attention : lors de la déclaration de vos FDES sur INIES de nombreux refus sont liés à la rédaction des caractéristiques sanitaires et de confort.

Mes FDES

Export FDES (.csv)

État des jetons (.csv)



3 FDES en cours de déclaration



0 FDES en attente de validation



0 FDES en ligne



0 FDES archivées

Mes FDES en ligne 0

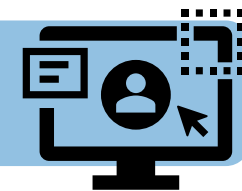




# Interface revue ACV bâtiment







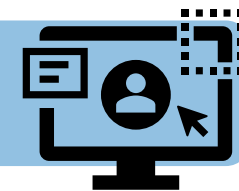
Public visé : « vérificateurs/trices » d'ACV bâtiment.



Fonctionnalité disponible depuis juillet 2022



Objectif de cette fonctionnalité : faciliter les contrôles d'ACV bâtiment en permettant aux « vérificateurs/trices » d'avoir accès à des données archivées via une interface revue ACV bâtiment.



Accès à l'interface :



The screenshot shows the top part of the inies website. On the left is the inies logo with the tagline 'Les données environnementales et sanitaires de référence pour le bâtiment'. On the right is a yellow box labeled 'ESPACE CONSULTATION'. Below these is a teal navigation bar with five items: 'CATALOGUE DE LA BASE', 'RECHERCHE D'UN PRODUIT', 'INVENTAIRE DU CYCLE DE VIE', 'REVIEW ACV BÂTIMENT' (highlighted with a red border), and 'ESPACE DÉCLARATION'. Below the navigation bar is a breadcrumb trail: 'Accueil > Espace consultation > Revue ACV bâtiment'.

## Identification Revue ACV bâtiment

Identifiant / Email:

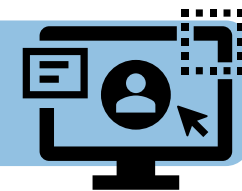
Mot de passe:

Connexion

[Créer un compte](#)

[Mot de passe oublié ?](#)





Accès à l'interface :

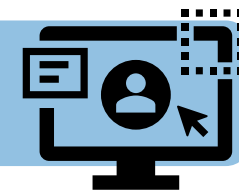


Accueil > Espace consultation > Revue ACV bâtiment

Vous êtes connecté.e à l'espace revue ACV bâtiment.

Le critère de recherche de données archivées est disponible dans l'écran 'RECHERCHE D'UN PRODUIT'.

Déconnexion



ESPACE CONSULTATION



Les données environnementales et sanitaires de référence pour le bâtiment



Accueil &gt; Espace consultation &gt; Recherche d'un produit

 Inclure les données archivées ?

Nom de produit

Nom de l'organisme déclarant

Mot(s) clé(s) ⓘ

Famille de produit



Toutes familles de produits

Étiquette COV

Rechercher



&lt;&lt; Renseignez vos critères de recherche





Les données environnementales et sanitaires de référence pour le bâtiment

ESPACE CONSULTATION



CATALOGUE DE LA BASE

RECHERCHE D'UN PRODUIT

INVENTAIRE DU CYCLE DE VIE

REVUE ACV BÂTIMENT

ESPACE DÉCLARATION

Accueil > Espace consultation > Recherche d'un produit

Inclure les données archivées ?

Nom de produit

Nom de l'organisme déclarant

Mot(s) clé(s)

Famille de produit



Produits de construction

- ▶ Structure / maçonnerie / gros œuvre / charpente
- ▶ Chapes / chapes flottantes
  - ▶ Béton et mortier à base de ciment

18 référencement(s) trouvé(s)

▼ Béton et mortier à base de ciment **14**

✓ **Collectif** Chape d'épaisseur 0.05 m, à base de ciment

Autres configurations possible avec l'outil BETIE, FDES paramétrable

✓ **Archivé** **Collectif** Chape d'épaisseur 0.05 m, à base de ciment

Autres configurations possible avec l'outil BETIE, FDES paramétrable

✓ **Individuel** PRB BETON R&D

✓ **Collectif** Plancher Chauffant Rafraîchissant Basse Température (PCRBT)

✓ **Archivé** **Collectif** Plancher Chauffant Rafraîchissant Basse Température (PCRBT)

✓ **Archivé** **Collectif** Plancher Chauffant Rafraîchissant Basse Température

**Archivé** **Donnée par défaut** Chapes / chapes flottantes en béton et mortier à

**Mise à jour** **Donnée par défaut** Chapes / chapes flottantes en béton et mortier à

**Archivé** **Donnée par défaut** Chapes / chapes flottantes en béton et mortier à base de ciment [ép. de 5 à 7cm] - DONNEE ENVIRONNEMENTALE PAR DEFAULT

**Mise à jour** **Donnée par défaut** Chapes / chapes flottantes en béton et mortier à base de ciment [ép. de 7 à 10cm] - DONNEE ENVIRONNEMENTALE PAR DEFAULT

**Archivé** **Donnée par défaut** Chapes / chapes flottantes en béton et mortier à base de ciment [ép. de 7 à 10cm] - DONNEE ENVIRONNEMENTALE PAR DEFAULT

**Mise à jour** **Donnée par défaut** Chapes / chapes flottantes en béton et mortier à base de ciment [ép.5cm] - DONNEE ENVIRONNEMENTALE PAR DEFAULT

**Archivé** **Donnée par défaut** Chapes / chapes flottantes en béton et mortier à base de ciment [ép.5cm] - DONNEE ENVIRONNEMENTALE PAR DEFAULT

COCHEBAT  
Début de validité: 08/2021  
version: 1.1  
Date archivage: 11/2021

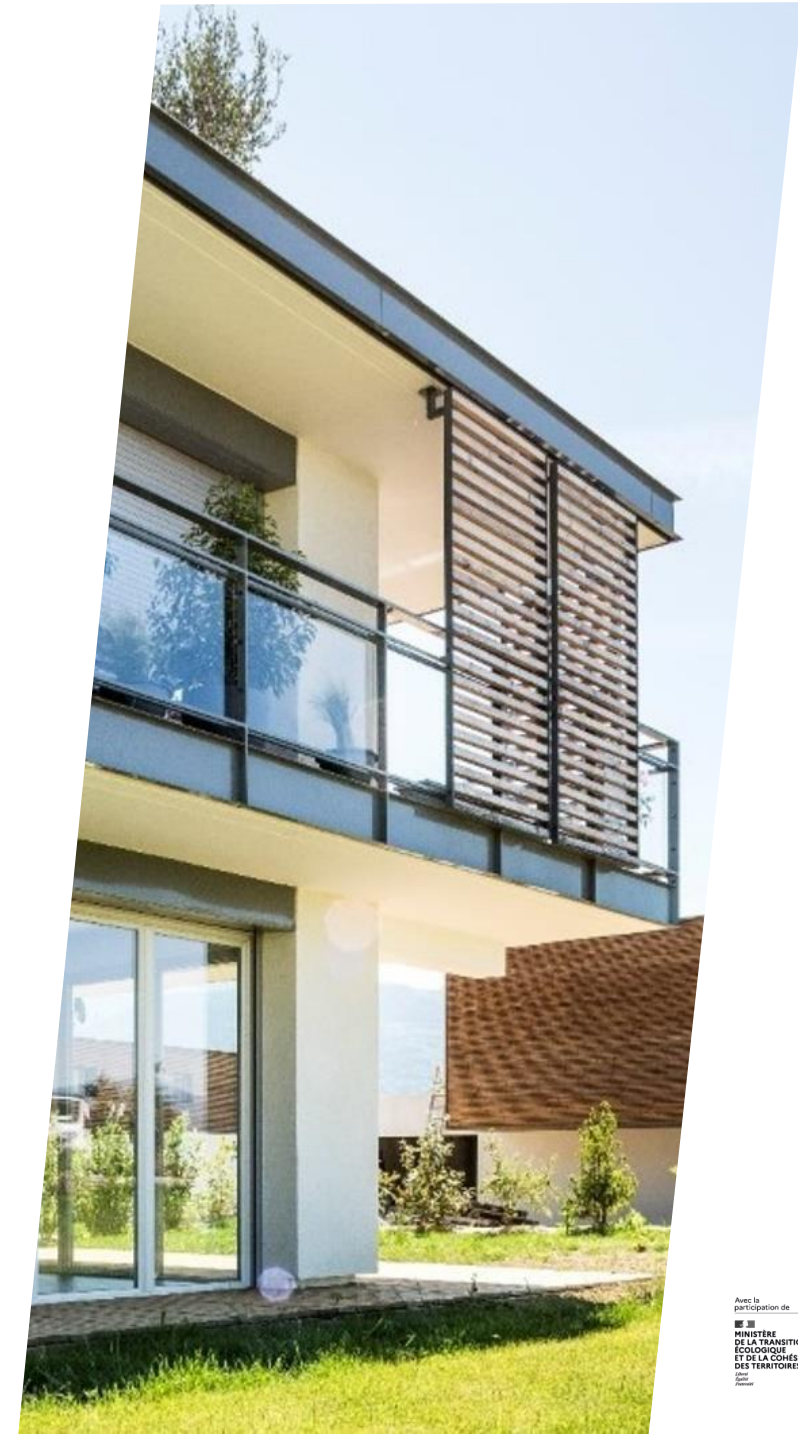
NEE ENVIRONNEMENTALE PAR DEFAULT

de 5 à 7cm] - DONNEE ENVIRONNEMENTALE PAR DEFAULT



# Les nouveautés du programme INIES

*Jacques CHEVALIER*  
Coordinateur INIES



# Les principales nouveautés du programme INIES

- Un nouveau règlement du programme INIES : le passage à la norme NF EN15804+A2 et son nouveau complément national NF EN15804+A2/CN, de nouveaux textes réglementaires (octobre 2022)
- La mise en application de deux règles majeures sur l'allocation des impacts de laitiers de hauts fourneaux et l'interdiction de la méthode d'allocation « mass balance credits »
- Le lancement de nombreux travaux sur des questions techniques
  - La vérification des configurateurs et des fiches configurées
  - Le calcul du module D
  - La clarification de la réponse à la question « ICV ou FDES ? »

# Focus sur la NF EN15804+A2, son complément national et les nouvelles exigences réglementaires





# Liste des principales nouveautés

- Périmètre de l'ACV -> Calcul du module D obligatoire
- Unité fonctionnelle / unité déclarée
- Carbone biogénique et carbonatation
- Indicateurs
- Format de données et qualité
- FDES de gamme et collectives
- Allocation des co-produits
- Scénarios par défaut

# Carbone biogénique et carbonatation

- La déclaration d'un indicateur de contenu de carbone biogénique est obligatoire, il doit être déclaré séparément pour l'UF et pour les emballages.
- Si le flux de référence de l'UF ou si les emballages contiennent moins de 5% en masse de matériaux contenant du carbone biogénique alors la déclaration de cet indicateur peut être omise.
- La dégradation du carbone biogénique en fin de vie doit être prise sans limite de temps
  - **Forte incidence pour les produits biosourcés**
- La prise en compte de la carbonatation des produits en béton est explicitée

# De nombreux nouveaux indicateurs d'impacts

Tableau 3 — Indicateurs d'impacts environnementaux de référence

Catégorie d'impact	Indicateur	Unité (exprimée par unité fonctionnelle ou par unité déclarée)
Changement climatique - totale	Potentiel de réchauffement global - total (PRG-total)	kg de CO <sub>2</sub> équiv.
Changement climatique - fossile	Potentiel de réchauffement global - fossile (PRG-fossile)	kg de CO <sub>2</sub> équiv.
Changement climatique - biogénique	Potentiel de réchauffement global - biogénique (PRG-biogénique)	kg de CO <sub>2</sub> équiv.
Changement climatique - occupation des sols et transformation de l'occupation des sols <sup>b</sup>	Potentiel de réchauffement global - occupation des sols et transformation de l'occupation des sols (PRG-luluc)	kg de CO <sub>2</sub> équiv.
Appauvrissement de la couche d'ozone	Potentiel de destruction de la couche d'ozone stratosphérique (ODP)	kg de CFC 11 équiv.
Acidification	Potentiel d'acidification, dépassement cumulé (AP)	mole de H <sup>+</sup> équiv.

4 indicateurs sur le changement climatique !

Eutrophisation aquatique, eaux douces	Potentiel d'eutrophisation, fraction d'éléments nutritifs atteignant le compartiment final eaux douces (EP-eaux douces)	~ kg de P équiv. <sup>TM</sup>
Eutrophisation aquatique marine	Potentiel d'eutrophisation, fraction d'éléments nutritifs atteignant le compartiment final marine (EP-marine)	kg de N équiv.
Eutrophisation terrestre	Potentiel d'acidification, dépassement cumulé (EP-terrestre)	mole de N équiv.
Formation d'ozone photochimique	Potentiel de formation d'ozone troposphérique (POCP)	kg de COVNM équiv.
Épuisement des ressources abiotiques - minéraux et métaux <sup>c,d</sup>	Potentiel d'épuisement pour les ressources abiotiques non fossiles (ADP-minéraux+métaux)	kg de Sb équiv.
Épuisement des ressources abiotiques - combustibles fossiles <sup>c</sup>	Potentiel d'épuisement pour les ressources fossiles (ADP-fossile)	MJ, pouvoir calorifique inférieur
Besoin en eau	Potentiel de privation en eau (des utilisateurs), consommation d'eau pondérée en fonction de la privation (WDP)	m <sup>3</sup> de privation équiv. dans le monde
<p>Le potentiel de réchauffement global (PRG-total) total est la somme de (voir C.2) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• PRG-fossile ;</li> <li>• PRG-biogénique ;</li> <li>• PRG-luluc.</li> </ul>		
<p>Il est permis d'omettre PRG-luluc en tant qu'information séparée si sa contribution est &lt; 5 % de PRG-total sur les modules déclarés en excluant le module D.</p>		

# Indicateurs d'impacts additionnels

Catégorie d'impact	Indicateur	Unité
		(exprimée par unité fonctionnelle ou par unité déclarée)
Émissions de particules fines	Incidence potentielle de maladies dues aux émissions de particules fines	Incidence de maladies
Rayonnements ionisants, santé humaine	Efficacité potentielle de l'exposition humaine à l'isotope U235 (PIR)	kBq de U235 équiv.
Écotoxicité (eaux douces)	Unité toxique comparative potentielle pour les écosystèmes (ETP-fw)	CTUe
Toxicité humaine, effets cancérigènes	Unité toxique comparative potentielle pour les êtres humains (HTP-c)	CTUh
Toxicité humaine, effets non cancérigènes	Unité toxique comparative potentielle pour les êtres humains (HTP-nc)	CTUh
Impacts liés à l'occupation des sols/Qualité du sol	Indice potentiel de qualité des sols (SQP)	sans dimension

- Ces indicateurs doivent être calculés dans le rapport de l'ACV
- Leur déclaration dans la FDES est facultative
- Ces indicateurs remplacent notamment les deux indicateurs pollution de l'eau et pollution de l'air devenus obsolètes

# Autres indicateurs et paramètres

Paramètre	Unité (exprimée par unité fonctionnelle ou par unité déclarée)
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ, pouvoir calorifique inférieur
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ, pouvoir calorifique inférieur
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ, pouvoir calorifique inférieur
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ, pouvoir calorifique inférieur
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ, pouvoir calorifique inférieur
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ, pouvoir calorifique inférieur
Utilisation de matière secondaire	kg
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ, pouvoir calorifique inférieur
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ, pouvoir calorifique inférieur
Utilisation nette d'eau douce	m <sup>3</sup>

Paramètre	Unité (exprimée par unité fonctionnelle ou par unité déclarée)
Déchets dangereux éliminés	kg
Déchets non dangereux éliminés	kg
Déchets radioactifs éliminés	kg

# Indicateur \$	Unité (exprimée par unité fonctionnelle ou par unité déclarée)
Composants destinés à la réutilisation	kg
Matériaux destinés au recyclage	kg
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg
Énergie fournie à l'extérieur	MJ par vecteur énergétique

- Pas de nouveautés sur ces éléments
- **36 indicateurs** au total contre 28 précédemment
- Une **information toujours plus précise**

# FDES de gamme et FDES collective

- La réglementation inclut de nouvelles règles pour les FDES de gamme : exigence d'un cadre de validité comme pour les FDES collectives
- Concernant **le cadre de validité**, la valeur limite pour éviter de déclarer la valeur maximale est de **1,35** (1,4 précédemment). Le calcul de la variabilité prévu dans la réglementation inclut désormais l'étape A4.
- La définition du produit type est aussi mieux encadrée
- De nouvelles règles sur la représentativité et sur l'échantillonnage
- Des règles sur la prise en compte de différentes techniques de mise en œuvre au sein d'une même déclaration

# Qualité des données / Harmonisation des pratiques

- Des exigences de plus en plus fortes en matière de qualité des données utilisées pour calculer les impacts déclarés dans les FDES
- Des scénarios par défaut fournis dans le complément national pour harmoniser les pratiques :
  - Durées de vie de référence par défaut par famille de produits
  - Scénarios pour les transports nationaux, intercontinentaux et internationaux
  - Scénarios pour les transports des déchets
  - Scénarios de fin de vie et description des frontières entre les modules de fin de vie et le module D

# Conséquences de ces nouvelles règles





# Cohabitation FDES A1 / FDES A2

- Les FDES au format NF EN15804+A1 restent valides au plus tard jusqu'au 31 décembre 2025
- De nombreuses FDES A1 sont en cours de mise à jour et beaucoup devront être mises à jour avant le 31 décembre 2024 (obligation de module D pour toutes les FDES)
- Des modifications majeures à prévoir lors de la mise à jour des FDES pour certains produits notamment les produits biosourcés (à cause des règles sur le carbone biogénique)

# Des vérifications de plus en plus complexes – une simplification nécessaire

- De nouvelles exigences qualitatives très chronophages pour celui qui réalise et celui qui vérifie les déclarations, niveau d'expertise de plus en plus important requis
- La disponibilité des vérificateurs diminue et les délais pour faire réaliser une vérification s'allongent
- Un coût croissant de la réalisation et de la vérification des déclarations environnementales
- Un besoin de renforcement des capacités de vérification
  - Actions en cours pour habiliter de nouveaux vérificateurs (7 nouveaux vérificateurs en juin 2023, 39 au total)
  - Attention, on ne forme pas un vérificateur en 6 mois
- Un besoin de simplification pour trouver le bon équilibre



**Programme de  
déclarations environnementales  
PEP ecopassport®**

**Assemblée annuelle INIES 28 juin 2023**

**Violaine Ohl-Gasteau**  
Déléguée Générale

**Emmanuelle Brière**  
Présidente du Cotec PEP





**Les nouveautés,  
les faits marquants**



# Membres

## Entreprises



## Syndicats



## Utilisateurs



# Le marché en demande de PEP

120 entreprises

2 400 PEP en ligne



Made with VISME



# Un programme international agile

- Adaptation au marché français
  - L'introduction de **l'unité déclarée** à côté de l'unité fonctionnelle
  - La décomposition du **module B**
  - **Module D** : prise en compte des bénéfices et charges au-delà du cycle de vie du produit
  - L'harmonisation de la **liste des indicateurs** environnementaux avec ceux de la norme EN 15804+A2 :2019
  - L'intégration d'une annexe spécifique sur les **exigences des textes réglementaires français** sur les déclarations environnementales y compris celles sur les déclarations collectives (*en révision*)
  - Des extrapolations pour des références produit (XML)



# 2022, une année dense

- ❑ **811 PEP** sur Inies en 2022 (+ 54% par rapport à 2021)
- ❑ Nouveau PCR ed4...donc **17 PSR à réviser**. Les premiers PSR révisés sont disponibles, les suivants le seront dans les prochaines semaines
- ❑ **29 vérificateurs habilités** (2 sessions de jury par an)





# Poursuite de la co-construction

□ Le Programme PEP travaille au quotidien avec ses membres et son écosystème

➤ En France



...

➤ En Europe



Animateur du cluster EEE  
auprès du SCP expert group  
de la Commission  
européenne pour le projet  
PEF

➤ A l'international



Et d'autres Partenariat avec des opérateurs de programme  
sont envisagés

